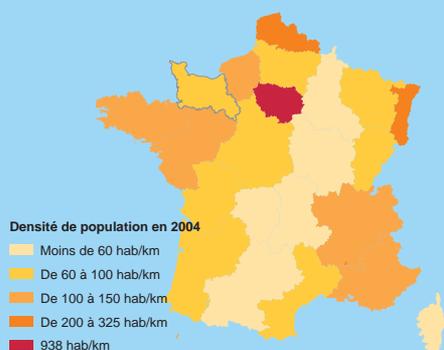


Panorama démographique, économique et social de la Basse-Normandie

UNE RÉGION RURALE EN QUÊTE DE MODERNITÉ



Densité de population



PODIUMS



Source : Insee

Classement de la Basse-Normandie parmi les 22 régions métropolitaines

En 2004, la Basse-Normandie compte 1 443 000 habitants, soit 21 000 personnes de plus en cinq ans. Sa population la place au 17^e rang des régions françaises. Comme au niveau national, son rythme de croissance s'est légèrement accéléré ces cinq dernières années, mais à l'image des régions qui entourent le Bassin parisien et l'ensemble des régions rurales françaises, la Basse-Normandie reste une région peu dynamique sur le plan démographique. La croissance s'est accélérée grâce à un léger excédent migratoire, le premier observé depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. La Basse-Normandie perdait auparavant des habitants par migrations, mais le déficit migratoire tendait progressivement à se réduire. L'attractivité de la région reste toutefois limitée, la natalité restant le moteur de la croissance démographique. L'excédent des naissances sur les décès explique à lui seul 90 % de l'accroissement de la population observé entre 1999 et 2004.

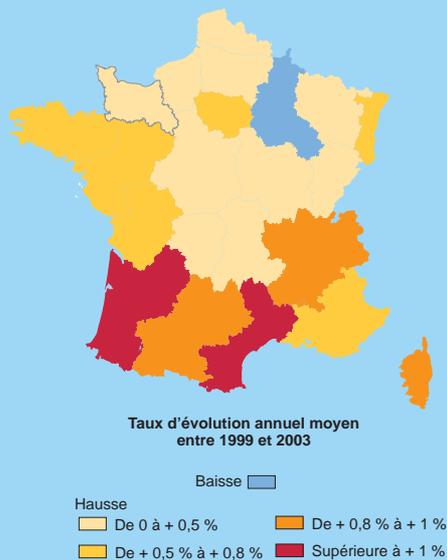
Une forte émigration de jeunes

La natalité continue cependant de décroître et rogne petit à petit le solde naturel de la région. Après un sursaut en 2000, le nombre de naissances a diminué de près de 5 % en quatre ans, l'une des plus fortes baisses enregistrées sur le territoire français. Pourtant, le nombre d'enfants par femme reste supérieur à la moyenne nationale. Ce recul est la conséquence du vieillissement rapide de la population alors qu'au début des années quatre-vingt-dix, la Basse-Normandie était encore l'une des régions les plus jeunes de France.

Les migrations expliquent en grande partie le vieillissement de la Basse-Normandie. Les jeunes sont en effet nombreux à quitter le territoire. La Basse-Normandie est même la région française la plus touchée, après la Bourgogne, par le départ des jeunes âgés de 20 à 29 ans.

«Les jeunes quittent surtout la région pour trouver un emploi à la fin de leurs études»

Evolution de la population



PODIUMS

Taux de croissance annuelle de la population entre 1999 et 2003



Départ des jeunes migrations des jeunes de 20 à 29 ans entre 1999 et 2004



Classement de la Basse-Normandie parmi les 22 régions métropolitaines

Source : Insee

Ils partent pour poursuivre leurs études ou occuper un premier emploi, Rennes, Nantes et Paris étant les villes les plus prisées. L'exode est en partie lié à une offre de formation limitée qui pourrait être complétée pour mieux satisfaire les attentes des jeunes et des entreprises, et accroître l'attractivité des structures d'enseignement bas-normandes. En 2002, par exemple, un millier de jeunes ont quitté la région sans être remplacés pour suivre des filières tertiaires courtes, des DEUG en sciences humaines et sociales, ou encore des formations supérieures spécialisées (commerce, gestion, médico-social ...).

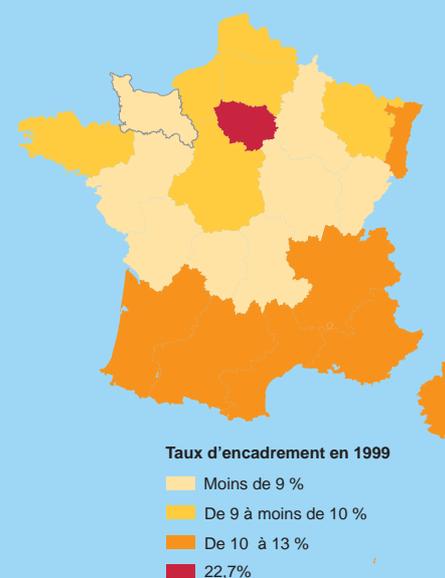
Mais les jeunes quittent surtout la région pour trouver un emploi à la fin de leurs études. En effet, si la Basse-Normandie forme de nombreux étudiants (36 600 en 2002-2003), elle ne parvient pas à les conserver à la fin de leur scolarité par manque de postes correspondant aux formations supérieures suivies. La moitié du déficit migratoire des jeunes, dans les années quatre-vingt-dix, est dû aux départs de jeunes diplômés du supérieur. Ce potentiel limité d'emplois qualifiés n'est pas forcément le signe d'une carence du marché du travail régional. Les emplois les plus qualifiés offerts aux diplômés du supérieur sont en effet largement concentrés dans les grandes agglomérations, dont 40 % rien qu'en Ile-de-France. Les jeunes les plus diplômés sont donc naturellement attirés par les grandes métropoles nationales pour trouver un premier emploi. La faiblesse du tissu urbain en Basse-Normandie, basé essentiellement sur un réseau de villes de taille moyenne, limite par conséquent la capacité d'absorption des jeunes diplômés sur le territoire. Les villes bas-normandes s'en sortent malgré tout assez bien, puisqu'elles offrent globalement plus d'emplois « supérieurs » dans l'emploi total que leurs homologues françaises de même taille.

Sur le plan démographique, le départ des jeunes contribue à la diminution du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants, et affecte par conséquent la natalité de la région. Réussir à offrir plus d'emplois adaptés aux jeunes diplômés du supérieur peut représenter un enjeu stratégique pour la région dans les années à venir.

Un vieillissement inéluctable

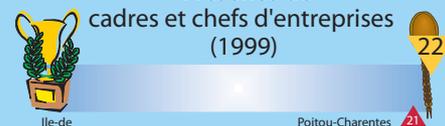
La Basse-Normandie est a contrario une région attractive pour les retraités, particulièrement dans le Perche, sur le littoral le long de la côte Fleurie et dans l'ouest de la Manche. Beaucoup s'installent dans une résidence secondaire qu'ils possèdent déjà. L'arrivée de retraités accélère

Présence de cadres



PODIUMS

Présence de cadres et chefs d'entreprises (1999)



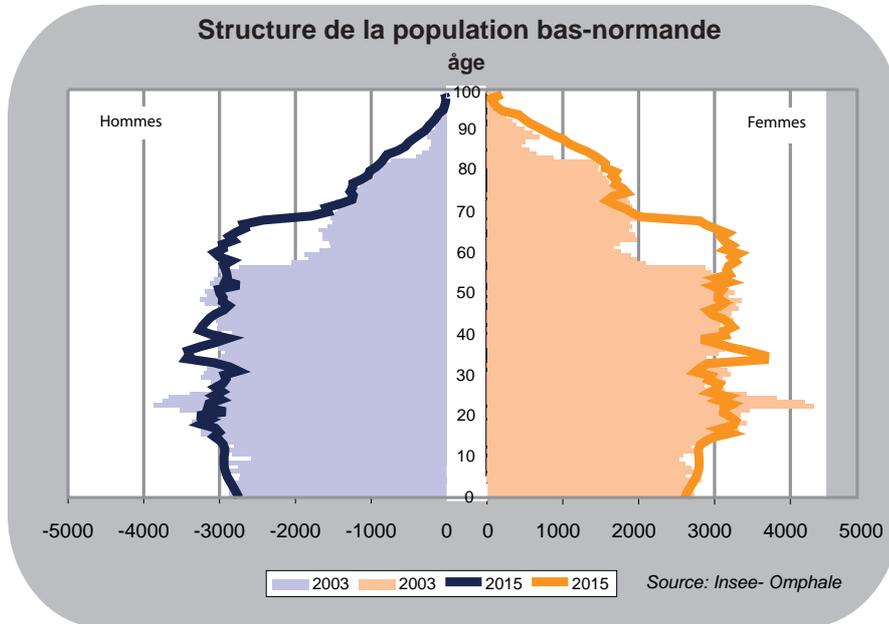
Classement de la Basse-Normandie parmi les 22 régions métropolitaines

Source : Insee

l'accroissement du nombre de personnes âgées lié aussi à l'allongement continu de la durée de vie. Cependant, comme partout ailleurs, la population bas-normande vieillit surtout par la seule montée en âge des générations nombreuses du « baby boom ». Les premières d'entre-elles fêteront leur soixantième anniversaire dès 2006, et provoqueront une forte augmentation du nombre de retraités dans la population. Cette hausse se poursuivra de façon continue pendant au moins trente ans. La Basse-Normandie est actuellement une région encore assez jeune, mais si les tendances se confirment, elle pourrait connaître le plus rapide vieillissement des régions françaises d'ici à 2015. Sous ces hypothèses, presque 28 % des habitants auront plus de 60 ans en 2015, contre 23 % aujourd'hui. D'ailleurs, dès 2006, en Basse-Nor-



«Entre 2001 et 2015, la Basse-Normandie perdrait 4% de ses actifs, soit 25 000 personnes environ»



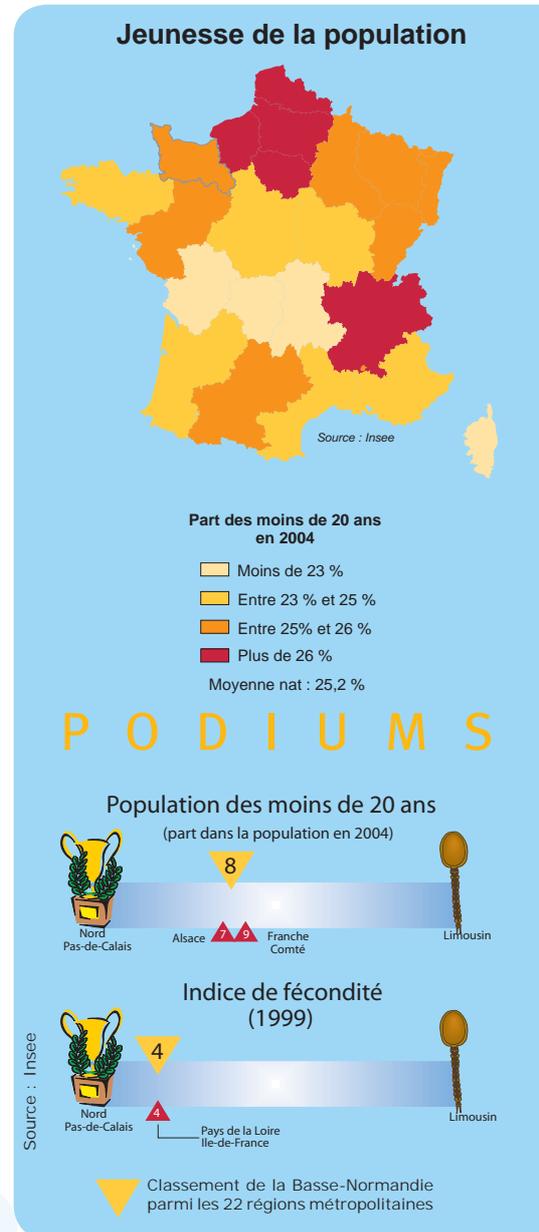
mandie, les personnes de 60 ans et plus seront plus nombreuses que les jeunes de moins de 20 ans. Ce dépassement s'est déjà produit dans la moitié des régions françaises. Ancien dans les régions du Massif central, il est tout récent en Bretagne. Au total la croissance démographique se poursuivrait d'ici à 2015, mais à un rythme ralenti. Le gain annuel serait en moyenne de 2 500 habitants contre presque 4 000 entre 1999 et 2004. La Basse-Normandie compterait ainsi 1 470 000 habitants en 2015. Le solde naturel apporterait de moins en moins d'habitants à la région, en lien avec le recul des naissances. Par contre, l'excédent migratoire progresserait, conséquence de la croissance du nombre de retraités en France. Ce faisant, et c'est une autre illustration du vieillissement qui attend la région : toutes les générations de moins de 60 ans seraient moins nombreuses en 2015 qu'aujourd'hui.

Moins d'actifs à partir de 2007

La Basse-Normandie perdrait ainsi dans les dix prochaines années 30 000 jeunes de moins de 20 ans, soit un recul de plus de 8 % qui se répercutera sur les effectifs scolaires. Si les tendances passées se poursuivent, les personnes en âge de

travailler seraient aussi de moins en moins nombreuses. Ce recul pourrait peser sur les ressources en main d'œuvre pour le marché du travail. Entre 2003 et 2015, la Basse-Normandie perdrait 4 % de ses actifs, soit 25 000 personnes environ. Ce recul s'amorcerait dès 2007, lorsque les premières générations nées après la Seconde Guerre mondiale arriveront à 60 ans.

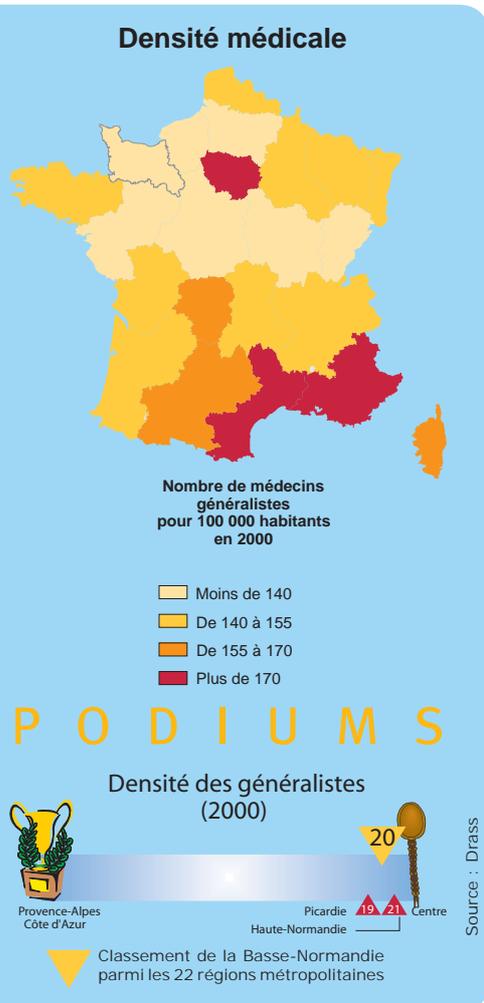
A partir de là, les départs massifs à la retraite ne seront pas compensés par les entrées sur le marché du travail des jeunes générations. Cette contraction de la ressource en main d'œuvre pourrait profiter aux demandeurs d'emploi, mais il faudrait pour cela que le volume d'emplois se maintienne, voire croisse, mais aussi que le niveau de qualification des chômeurs corresponde aux souhaits des employeurs. Cet enjeu renforce d'autant le rôle de la formation professionnelle dans la région. La baisse du nombre d'actifs peut par ailleurs créer des tensions de recrutement dans une large palette de métiers, et donc favoriser le recours à une main d'œuvre étrangère. Cette photographie n'est bien évidemment pas figée, elle pourra évoluer avec les décisions et actions des pouvoirs publics, les modifications de comportement, les décisions quant à l'âge de la retraite (durée des cotisations ...).



Une région à caractère rural plutôt résistante

La croissance démographique de ces dernières années a profité essentiellement au Calvados qui est à la fois le département le plus jeune et le plus attractif de la région. L'Orne perd en revanche des habitants et l'arrêt des grands chantiers dans le Cotentin a interrompu l'accroissement de la population de la Manche au début des années quatre-vingt-dix.

«Les campagnes bas-normandes ont mieux résisté que dans les autres régions rurales françaises grâce à la multitude de bourgs et de petites villes qui maillent le territoire»



En un quart de siècle, les grandes villes ont été le théâtre de forts mouvements de périurbanisation, la population quittant les centre-villes pour s'installer dans des périphéries de plus en plus lointaines. Avec plus d'un quart de sa population vivant en milieu périurbain, la Basse-Normandie se situe au deuxième rang des régions françaises en raison surtout de l'extraordinaire étalement de la couronne périurbaine autour de Caen, la capitale régionale.

Après plus de trois quarts de siècles de déclin, les campagnes bas-normandes ont repris le chemin de la croissance. Elles connaissent moins de départs que par le passé, ces territoires ruraux profitant notamment de l'arrivée de citadins en quête d'espace. La situation des zones bocagères a continué cependant de se

dégrader, le départ des jeunes constituant aujourd'hui la nouvelle forme d'exode rural. A l'inverse, les zones côtières sont des espaces attractifs en pleine croissance qui drainent à la fois une population âgée et de jeunes actifs, les premiers étant attirés par la mer, et les seconds par le dynamisme économique de ces territoires. A l'aube du XXI^e siècle, Caen et certaines franges côtières (Coutançais, Granvillais, côte Fleurie et côte de Nacre) s'affirment donc comme les moteurs du développement régional, mais leur croissance reste cependant limitée comparée aux villes bretonnes ou ligériennes.

Avec un tiers de sa population vivant en milieu rural, la Basse-Normandie est considérée aujourd'hui comme la 5^e région rurale en France. Sur le long-terme, les campagnes bas-normandes ont finalement mieux résisté que les autres régions rurales françaises grâce à la multitude de bourgs et de petites villes présents sur son territoire. Ces derniers jouent un rôle majeur en milieu rural car ils concentrent à la fois les commerces et les services dont la population a besoin pour vivre. Hors des trois principales agglomérations, Caen, Cherbourg et Alençon, ils structurent la région autour de 74 bassins de vie. La densité de ce réseau et son maillage équilibré sur le territoire confèrent aux habitants une grande proximité et un accès plutôt rapide à l'emploi, aux commerces et aux services à la population (éducation, santé etc.). Cette proximité est d'autant plus remarquable que la densité de médecins généralistes est extrêmement faible en Basse-Normandie. Avec 100 médecins pour 100 000 habitants en 2001, la région se situe au 20^e rang sur l'échiquier national. En revanche, la région se situe au milieu du peloton pour les infirmiers. Ces pôles économiques possèdent également tout un tissu de PME-PMI qui contribuent au dynamisme économique de la région. Un tiers des emplois salariés marchands non agricoles s'exercent aujourd'hui en milieu rural, plaçant la Basse-Normandie au 4^e rang des régions françaises.

La solidité de ce réseau de bourgs

et de petites villes est un enjeu fort pour la région, mais des signes d'effritement semblent toutefois se manifester. Les petites villes en milieu rural situées loin de la côte et des grandes agglomérations ont pour la plupart perdu des habitants au cours des années quatre-vingt-dix, alors que celles des Pays de la Loire et du sud de la Bretagne tendaient au contraire à se développer. Cette contre-performance est liée en grande partie à l'évolution défavorable de l'emploi dans l'industrie, les petites villes bas-normandes ayant perdu 9 % de leurs emplois industriels en l'espace de dix ans. Le repli de l'industrie est un problème grave pour beaucoup d'entre-elles, car ce secteur occupe une place majeure dans l'économie locale (globalement un tiers des emplois des petites villes en milieu rural de la région).

Une agriculture toujours très présente

La Basse-Normandie est une région de tradition agricole. Elle doit la diversité de son agriculture à la qualité de ses différents terroirs et s'appuie sur les richesses naturelles que sont ses territoires et son climat. La région a su développer ses productions traditionnelles telles que le lait, la viande bovine ou les céréales tout en préservant son environnement. Elle a su également se diversifier et propose de nouvelles activités.

En 2003, l'agriculture, la sylviculture et la pêche emploient 39 300 personnes, soit 7 % des actifs bas-normands. La Basse-Normandie est la première région de France au regard de l'importance des emplois offerts par ces secteurs dans ces secteurs. Plus des trois quarts du territoire bas-normand (78 %) sont utilisés à des fins agricoles, proportion également la plus élevée parmi les régions françaises. En trois ans, le secteur a perdu 2 800 emplois, soit 7 % de ses effectifs. La baisse est continue depuis des décennies, la concurrence, les gains de productivité et les départs à la retraite ont en effet entraîné la disparition de nombreuses exploitations.



«La Basse-Normandie est d'abord une terre d'élevage bovin pour la viande et le lait»

PODIUMS

Part de l'emploi agricole dans l'emploi salarié (31/12/03)



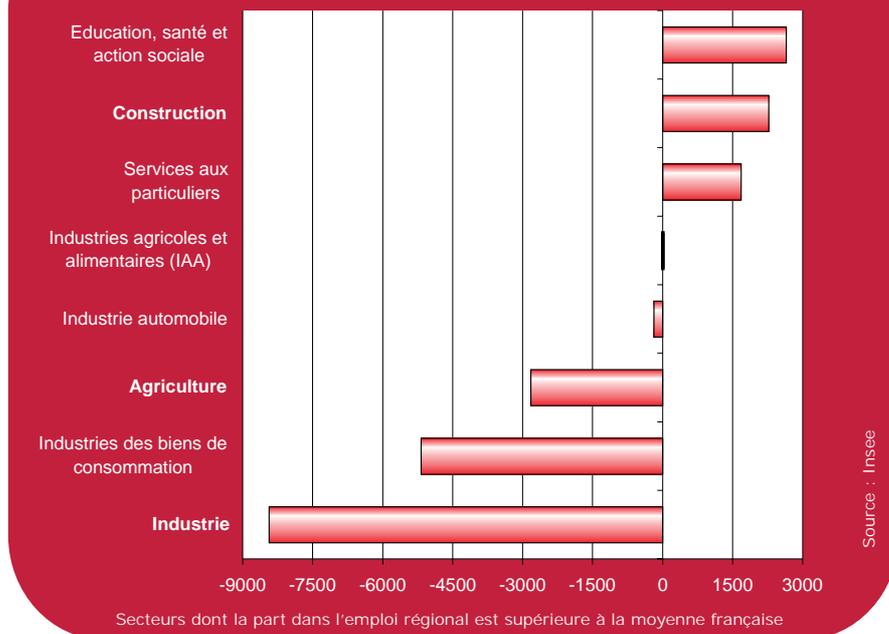
Les effectifs agricoles ont été divisés par cinq en l'espace de 40 ans ! Le nombre d'exploitations a chuté de 45 % entre 1988 et 2003, soit une perte moyenne d'environ 1 640 exploitations chaque année. Les terres libérées ont surtout permis d'accroître la taille moyenne des exploitations en activité. Une exploitation professionnelle couvre ainsi aujourd'hui 71 hectares en moyenne, soit 31 hectares de plus qu'il y a quinze ans. Un tiers des exploitations agricoles a cependant une superficie inférieure à cinq hectares (6^e rang au niveau national) en raison de la part importante des activités dites « de complément¹ » dans la région (47 % des exploitations).

La Basse-Normandie est d'abord une terre d'élevage bovin pour la viande et le lait. L'activité représente aujourd'hui 60 % de la valeur de la production régionale. La région est également une terre d'élevage porcin, même si le cheval fait sa renommée. La Basse-Normandie est la première région équine de France. Plus de 57 000 chevaux vivent sur le territoire régional, dont près de la moitié de trotteurs. L'existence d'une véritable filière est d'ailleurs à l'origine de la démarche de création d'un pôle de compétitivité dans ce domaine. Les cultures constituent également une richesse agricole importante pour la région, en particulier le lin (4^e région française) et le blé (12^e région) dans la plaine de Caen-Falaise-Argentan, ainsi que les légumes dont la production est très concentrée sur les bassins littoraux de la Manche (Val de Saire, Créances et Baie du Mont Saint-Michel) et de la côte de Nacre dans le Calvados. La Manche est ainsi le premier

¹Ces terres ne sont pas exploitées à des fins professionnelles. Il s'agit juste d'activités d'appoint pour ceux qui les exploitent (en général des actifs et d'anciens agriculteurs à la retraite qui les cultivent ou qui élèvent quelques animaux pour leurs besoins personnels). Economiquement, une exploitation est considérée comme une activité dite « de complément » si sa surface ne dépasse pas 12 hectares en équivalent blé et si le temps nécessaire pour s'en occuper demande moins de 75 % d'un temps complet.

²Source : Comité National de la Conchyliculture.

EVOLUTION DE L'EMPLOI ENTRE 2001 ET 2003 : SECTEURS ECONOMIQUEMENT "PLUS PRESENTS"



département français producteur de poireaux et de navets, le deuxième pour la production de céleri rave et de chicorée scarole, le troisième pour la carotte et le quatrième pour le chou-fleur et le persil. La production maraîchère de la côte de Nacre, destinée surtout aux marchés locaux, est beaucoup plus diversifiée.

La mer constitue une ressource économique majeur

La mer constitue une ressource économique importante pour la Basse-Normandie. Bien qu'elles emploient relativement peu de personnes, la pêche et l'aquaculture se portent plutôt bien. Les activités sont concentrées le long du littoral du Bessin et sur la côte ouest de la Manche. Les ports bas-normands sont surtout spécialisés dans la production de mollusques (40 % de la production et 34 % des transactions françaises), en particulier la coquille Saint-Jacques, et accessoirement dans la pêche de poissons marins (5 % de la production nationale).

L'activité de la pêche bas-normande reste cependant très artisanale.

L'activité conchylicole s'est développée dans les années soixante-dix. La Basse-Normandie est aujourd'hui la première région productrice d'huîtres (27 000 tonnes en 2003², soit 21 % de la production nationale), celles-ci bénéficiant des plus fortes marées d'Europe pour se développer. La moitié de la production est vendue directement aux consommateurs et l'autre moitié à des exploitations situées dans d'autres bassins de production, principalement Marennes-Oléron. Les huîtres sont alors commercialisées sous l'étiquette du bassin où elles sont affinées, sans référence à la Basse-Normandie où elles ont été pourtant élevées. La conchyliculture bas-normande s'est diversifiée dans la mytiliculture qui occupe également une place majeure sur le marché français (16 000 tonnes de moules en 2003², soit 29 % de la production nationale). Les exploitations de la baie des Veys et de la côte est du Cotentin sont toutefois confrontées à une forte mortalité d'huîtres et de moules qui affecte la production.

« La Basse-Normandie est le troisième bassin de collecte de lait en France » (12% de la production nationale)

Comme pour l'agriculture, l'avenir de la pêche bas-normande dépend, dans les années à venir, de sa capacité à s'adapter à l'évolution de la réglementation et des marchés européens.

L'agroalimentaire, premier secteur industriel bas-normand

En Basse-Normandie, l'industrie agroalimentaire (IAA) s'est développée en aval des filières agricoles. En 2003, elle emploie près de 20 500 personnes, soit un emploi industriel sur cinq dans la région, une proportion équivalente à celle des Pays de la Loire. L'agroalimentaire est le premier secteur industriel de la région. Adossée à une agriculture centrée sur l'élevage, les IAA bas-normandes se sont très tôt spécialisées dans la fabrication de produits laitiers. La Basse-Normandie est le 3e bassin de collecte de lait en France (12 % de la production nationale), les quantités collectées tendant toutefois à diminuer au fil du temps (- 10 % entre 1990 et 2002).

mention « fabriqué en Normandie » pour le Camembert et l'existence de nombreuses zones AOC sur le territoire (beurre et crème d'Isigny, etc.). Après d'importantes restructurations, l'industrie laitière est aujourd'hui largement concentrée entre les mains de grands groupes comme Danone, Nestlé, Lactalis et Bongrain, ces deux derniers assurant à eux seuls les deux-tiers de la collecte laitière bas-normande.

L'industrie de la viande est la seconde activité agroalimentaire. Après avoir subi les vicissitudes des deux crises de la « vache folle », le secteur se rétablit progressivement malgré les difficultés endurées par certaines PME du secteur de la transformation, et certains abattoirs et entreprises de découpe. Les transformateurs qui ont le mieux surmonté la crise sont ceux qui ont misé sur la valeur ajoutée. En Basse-Normandie, la transformation laitière et l'industrie de la viande cumulent les deux-tiers du chiffre d'affaires de l'industrie agroalimentaire. Les autres productions sont très diversifiées, les changements d'habitudes de consommation favorisant l'émergence d'activités très dynamiques comme l'industrie du poisson, les plats cuisinés, la fabrication industrielle de pain ou de pâtisseries, ou encore l'alimentation pour animaux. Les produits cidricoles contribuent à la notoriété de la Basse-Normandie, mais la filière souffre d'une diminution des consommations de cidre et de Calvados.

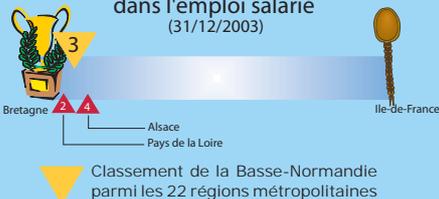
À l'exportation, les entreprises agroalimentaires bas-normandes affichent cependant de bons résultats. Les ventes à l'étranger ont en effet progressé d'un tiers en deux ans, atteignant 771 millions d'euros en 2004, soit 23 % des exportations bas-normandes. L'agroalimentaire est aujourd'hui la première activité exportatrice de la région. En 2001, la Basse-Normandie était la seconde région française exportatrice de lait et de produits laitiers en terme de chiffre d'affaires, juste derrière Midi-Pyrénées.

Malgré une certaine diversification,

l'activité des IAA reste dominée par la fabrication de produits peu transformés et/ou à faible valeur ajoutée, particulièrement dans l'industrie de la viande. Cet handicap est sans doute un frein au développement, en exposant plus directement la région à la concurrence des pays à moindre coût de production. En croissance de 1,1 % au niveau national (hors Ile-de-France), les effectifs dans les IAA se sont juste maintenus dans la région entre 2000 et 2003.

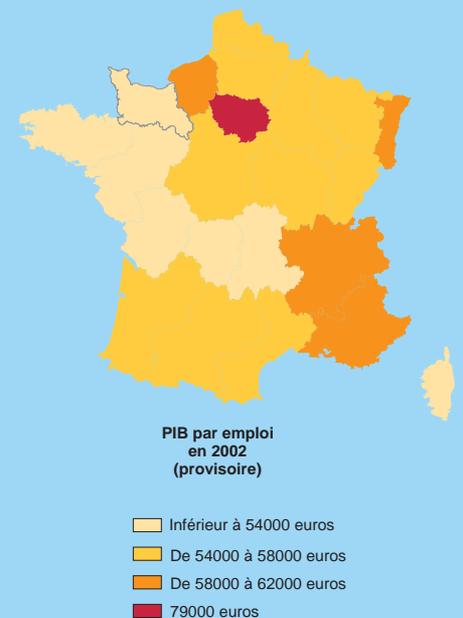
PODIUMS

Part de l'emploi agroalimentaire dans l'emploi salarié (31/12/2003)



L'industrie laitière est surtout orientée vers la production de fromages à pâte molle, de beurre et de crème. La Basse-Normandie occupe une place majeure sur le marché français, puisque qu'elle produit un tiers des fromages à pâte molle français (Camembert, Pont-l'Évêque, Livarot, etc.), et plus d'un quart du beurre et de la crème fabriqués en France. La production de fromages frais est également importante (19 %). La renommée des produits laitiers est attestée par l'importance de la

Création de richesse



PODIUMS

Taux de croissance annuel moyen du PIB brut régional (évolution 1999-2002)



Création de richesse (2002 provisoire)





«La Basse-Normandie a perdu 1600 emplois entre 2001 et 2003 (-0,2%), alors qu'en province près de 32 500 emplois ont été créés sur cette période (+1,7%)»

Une économie à faible valeur ajoutée relativement peu dynamique

Les caractéristiques et le dynamisme de l'industrie agroalimentaire bas-normande sont un peu à l'image de l'économie régionale dans son ensemble. Avec un produit intérieur brut (PIB) par emploi de 54 milliers d'euros en 2003, la Basse-Normandie se situe à l'avant-dernier rang des régions françaises, signe que l'économie comprend de nombreuses activités à faible valeur ajoutée. Le PIB par habitant se situe lui 5,7 % en dessous du niveau moyen de la Province, un écart qui tend à se creuser depuis une dizaine d'années. En volume, le PIB bas-normand s'est accru plus rapidement qu'au niveau national jusqu'en 1998, puis la ten-

dance s'est inversée et la région a progressé moins vite.

Le recul de l'emploi entre 2001 et 2003, période de fort ralentissement économique, confirme cette perte de dynamisme. La Basse-Normandie a en effet perdu 1 600 emplois en l'espace de trois ans (- 0,2 %), alors qu'en Province, près de 325 000 emplois ont été créés sur cette période (+ 1,7 %). A quelques rares exceptions près, les secteurs créateurs d'emplois ont été moins dynamiques dans la région qu'au niveau national, et ceux qui ont réduit leurs effectifs ont été également moins résistants.

Avec près de 8 500 emplois perdus en l'espace de trois ans, l'industrie a été particulièrement touchée. Les entreprises ont réduit ainsi leurs effectifs de 8 % entre 2001 et 2003, une diminution plus marquée qu'au niveau national (- 4 % en Province) liée notamment à la disparition de *Moulinex*. Le démantèlement du groupe a en effet provoqué la suppression de plus de 3 000 emplois dans la région. L'industrie reste malgré tout une activité très présente en Basse-Normandie, puisqu'elle emploie 19 % des actifs travaillant dans la région (18 % en Province).

En revanche, les créations ont été nombreuses dans les services (+ 4 800 personnes, + 2 % en trois ans) et le commerce (+ 2 500 actifs, + 3 %), mais ces deux secteurs se sont beaucoup essouffés en 2003. L'économie bas-normande continue donc de se tertiariser, à un rythme inférieur cependant à l'ensemble de la Province (+ 3 % dans les services, + 5 % dans le commerce), la région peinant à résorber son retard dans ce domaine. Plus de deux emplois sur trois s'exercent malgré tout dans le tertiaire aujourd'hui. Seule la construction ne semble pas souffrir du ralentissement économique. Le secteur, très dynamique dans la région, a même créé près de 2 300 emplois entre 2000 et 2003, soit une progression de 6 % des effectifs en l'espace de trois ans (+ 5 % au niveau national). Une croissance forte couplée à un déficit d'image

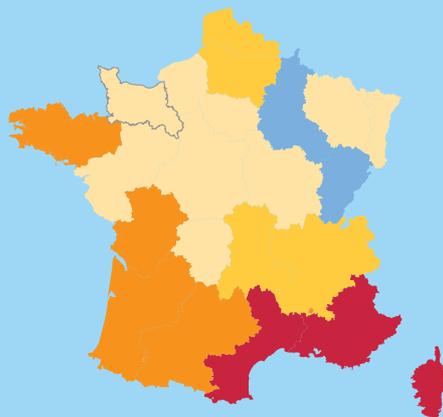
des métiers font que les entreprises ne parviennent pas aujourd'hui à recruter toute la main d'œuvre dont elles ont besoin pour faire face à la demande.

L'automobile, une filière stratégique

Comparée aux autres régions françaises, la Basse-Normandie apparaît comme une région moyennement spécialisée malgré sa petite taille. En dix ans, elle s'est diversifiée plus fortement que la plupart des autres régions, surtout en raison du recul observé dans les secteurs industriels les plus traditionnels. Malgré ce mouvement de diversification, les grandes spécialisations économiques bas-normandes n'ont cependant pas beaucoup varié. La Basse-Normandie est une région « agro-industrielle » dont la richesse ne se limite pas à son agriculture et ses industries agroalimentaires. Le dynamisme de la région repose également sur d'autres secteurs dont le poids économique constitue un réel potentiel.

L'automobile est ainsi l'une des grandes spécialisations de la région. Ce secteur concentre 10 % des effectifs industriels, permettant à la Basse-Normandie de se positionner parmi les premières régions françaises pour la part de cette branche dans le total des emplois. Grâce à deux constructeurs (*Renault Trucks* et *PSA-Citroën*) et de nombreux équipementiers (*Faurecia*, *SOFEFIT*, *Knorr Bremse* etc.) qui dominent la filière en Basse-Normandie, l'industrie automobile emploie plus de 10 000 salariés en 2003. Les gains de productivité réalisés y compris pour répondre à une exigence de qualité accrue, et la conjoncture actuelle pèsent cependant sur les effectifs du secteur. En trois ans, hors intérim, l'automobile bas-normande a perdu près de 200 emplois, soit 2 % de ses salariés, une baisse un peu plus marquée qu'en Province. A côté de ce coeur de filière, un fort tissu de PMI sous-traitantes s'est développé dans des domaines de compétence très variés : usinage mécanique, traitement de surface,

Evolution de l'emploi



Evolution de l'emploi entre 2001 et 2003

- Baisse (inf à -0,5 %)
- Stabilité (de -0,5 % à +0,5 %)
- De +0,5 % à +2 %
- De +2 % à +5 %
- Plus de 5 %

PODIUMS

Evolution de l'emploi total (2001-2003)



Source : Insee

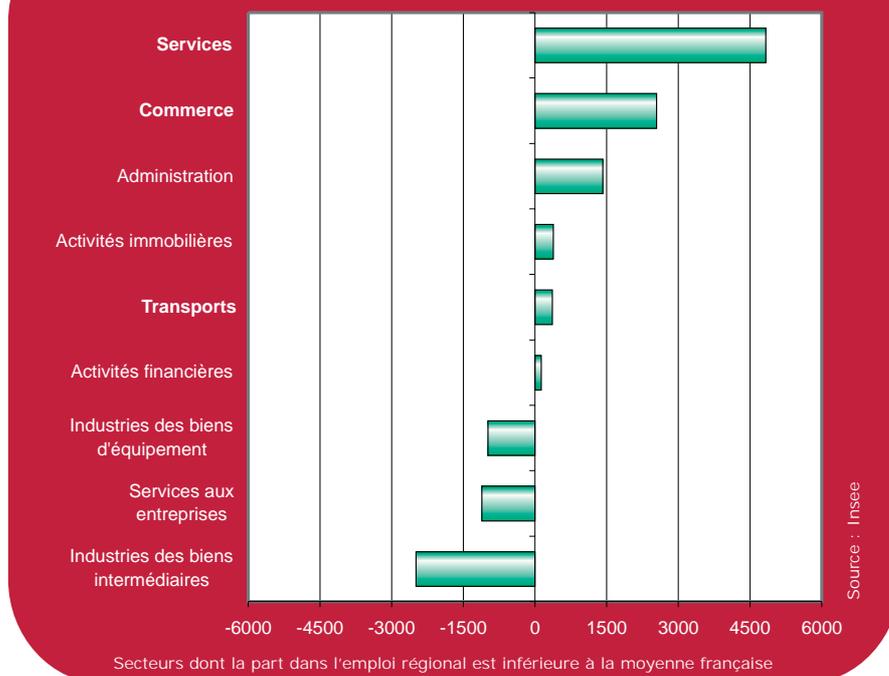
« Bien implantée dans les territoires ruraux, la métallurgie est une activité industrielle traditionnellement très puissante dans la région »

fonderie, travail des métaux, plâsturgie. En 2000, la filière automobile incluant constructeurs, équipementiers, fournisseurs et sous-traitants, employait près de 26 000 personnes, un effectif supérieur à celui des industries agroalimentaires de la région. Sur les marchés étrangers, les ventes de produits de l'industrie automobile ont rapporté 738 millions d'euros en 2004, soit 22 % des exportations bas-normandes. Les ventes ont malgré tout chuté de 16 % en deux ans, l'activité étant très sensible à la conjoncture sur les marchés étrangers. Première au palmarès des exportations bas-normandes en 2002, l'automobile est supplantée aujourd'hui par l'industrie agroalimentaire sur les marchés extérieurs.

Trois piliers industriels : la métallurgie, l'électronique et la mécanique

Bien implantée dans les territoires ruraux, la métallurgie est une activité industrielle traditionnellement très puissante dans la région, sans toutefois atteindre le poids qu'affiche le secteur dans le nord et l'est de la France. La métallurgie et le travail des métaux emploient près de 10 600 personnes en 2003. Le secteur montre un dynamisme certain autour de quelques points forts traditionnels comme la quincaillerie, l'outillage, les arts de la table et la sous-traitance automobile. Ces spécialisations ont poussé certaines entreprises à s'organiser en réseaux en constituant des Systèmes Productifs Locaux. Le premier, à Vire (« Vallée des alliages »), est lié au façonnage de métaux, inox, cuivre ou laiton et se regroupe autour de *Guy Degrenne*. Le second est implanté à Tinchebray où existe une longue tradition de travail du fer dans le petit outillage de jardin (80 % de la production nationale) et la quincaillerie de bâtiment (25 % de la production nationale). La conjoncture fait toutefois des dégâts dans la région. Les entreprises ont effet réduit globalement leurs effectifs de 9 % entre 2000 et 2003, soit 1 100 emplois perdus en trois ans.

EVOLUTION DE L'EMPLOI ENTRE 2001 ET 2003 : SECTEURS ECONOMIQUEMENT "PEU PRESENTS"



L'industrie des composants et des équipements électriques et électroniques est le 4^e secteur industriel de Basse-Normandie. Elle emploie 9 600 salariés en 2003, dont les deux tiers dans la fabrication de composants qui constitue l'une des grandes spécialisations industrielles de la région. Cette activité repose essentiellement sur trois grandes entreprises, *Philips* et *Oberthur Card Systems* à Caen, cette dernière étant leader dans la carte à puce, et *Acome*, spécialiste mondial du câble optique implanté près de Mortain. Le retournement de la conjoncture dans les télécommunications a ébranlé l'activité du secteur qui a dû réduire ses effectifs de 950 personnes entre 2001 et 2003, soit 13 % des salariés. Contrairement aux composants, l'industrie des équipements électriques et électroniques s'en sort beaucoup mieux. Le secteur a même créé une soixantaine d'emplois en trois ans. Cette croissance de 2 %, à contre-courant de l'évolution observée au niveau national (- 7 % en Province), est liée surtout au dynamisme des fabricants de matériels électriques pour automobile.

L'industrie des équipements mécaniques talonne en effectifs celle des composants et des équipements électriques et électroniques. Situé en amont des industries auxquelles il fournit les biens d'équipements, le secteur emploie 9 300 personnes en 2003. La construction métallique, la chaudronnerie et la fabrication de machines sont les activités les plus développées, mais de grandes entreprises oeuvrent également sur des créneaux divers comme par exemple les filtres automobiles, les pompes et compresseurs ou la robinetterie industrielle. Malgré la diversité des activités existantes, un Système Productif Local, le « Pôle Mécanique Sud-Normandie », réunit plusieurs PME dynamiques de Falaise à Flers. Le secteur, très sensible à la conjoncture, a perdu 370 emplois entre 2001 et 2003, soit 4 % de ses effectifs. Ce recul est lié en partie à la fermeture de *MIC* à Argentan en 2003, mais aussi au repli de la construction navale et la baisse des investissements de l'usine *COGEMA* à La Hague qui ont frappé de plein fouet les entreprises de biens d'équipement du Cotentin.

« Implantées depuis longtemps en Basse-Normandie, l'imprimerie et l'édition représentent une spécificité régionale »



cependant les trois premières régions (Limousin, Aquitaine et Poitou-Charentes). Le secteur résiste mieux qu'au niveau national, les entreprises bas-normandes ayant légèrement réduit leurs effectifs entre 2001 et 2003 (- 1 %). Les entreprises du bois sont très majoritairement de petite taille, alors que le secteur du papier, plus capitalistique, est plus concentré dans de grands établissements (*Hamelin*, n°1 du cahier en France, *Otor* etc.).

PODIUMS

Part de l'emploi de services dans l'emploi salarié (31/12/03)

12

Lorraine 11, Rhône-Alpes 13, Alsace 14

Classement de la Basse-Normandie parmi les 22 régions métropolitaines

Source : Insee

Implantées depuis longtemps en Basse-Normandie, l'imprimerie et l'édition représentent une autre spécificité régionale. Très présente en milieu rural, cette activité emploie 4 450 personnes en 2003, soit 4,5 % seulement des effectifs industriels de la région. Le secteur a perdu 140 emplois entre 2001 et 2003, soit 3 % de ses effectifs, mais là aussi, les entreprises ont globalement mieux résisté qu'au niveau

national (- 8 %). Le caractère rural de la région n'est pas un obstacle au développement des entreprises de ce secteur, celles-ci ayant su très rapidement s'adapter et maîtriser les nouvelles technologies de l'information et de la communication qui aujourd'hui révolutionnent l'activité du secteur.

La plasturgie et la pharmacie en plein développement

Bien qu'assez faiblement implantés en Basse-Normandie, deux secteurs industriels connaissent aujourd'hui un développement prometteur. Le premier, la plasturgie, est représentatif d'une industrie bas-normande dynamique et en mutation. Ce secteur est surtout présent dans le sud de la région, à proximité notamment de l'Institut Supérieur de la Plasturgie d'Alençon (ISPA) qui forme les jeunes du BEP au diplôme d'ingénieur. Le dynamisme de la plasturgie ne compense pas cependant les pertes enregistrées dans deux autres secteurs, la chimie et le caoutchouc. Les trois secteurs emploient globalement 5 200 personnes en 2003, soit une centaine d'emplois en moins en trois ans (- 2 %).

Comme la plasturgie, le secteur de la pharmacie, parfumerie et entretien est très dynamique en Basse-Normandie. Il emploie relativement peu de monde, 2 500 en 2003, mais le secteur se développe fortement. Les entreprises ont créé près de 450 emplois entre 2001 et 2003, soit une progression de 22 % en trois ans. Ce succès est lié surtout à la pharmacie, secteur émergent et dynamique en Basse-Normandie, mais aussi aux parfums et aux cosmétiques qui bénéficient d'une demande en pleine croissance. Le vieillissement de la population et l'accroissement régulier des dépenses de santé laissent entrevoir des perspectives de développement de l'industrie pharmaceutique, avec peut-être des répercussions favorables pour l'industrie bas-normande.

La santé et l'action sociale, premier secteur en terme d'emplois

Dans la sphère des services, les emplois dans le domaine de la santé, de l'action sociale, des services personnels et domestiques, des activités récréatives, culturelles et domestiques, de l'éducation et les activités associatives sont globalement plus présents en Basse-Normandie que sur l'ensemble de la Province. Au total, les services emploient plus de 270 000 salariés.

Avec 62 650 personnes, le secteur de la santé et de l'action sociale est l'activité qui emploie le plus de monde en Basse-Normandie. C'est aussi celui qui a créé le plus d'emplois entre 2001 et 2003. Ses effectifs ont progressé de 3 800 personnes, soit une croissance de l'ordre de 6 % en trois ans. L'une des principales caractéristiques de la Basse-Normandie dans ce domaine est la forte présence de structures d'accueil pour personnes âgées, enfants et adultes handicapés. Les hôpitaux, notamment publics, jouent quant à eux un rôle central dans l'organisation des soins de santé. La région accuse cependant un fort déficit en personnels de santé, en particulier en médecins, et chirurgiens-dentistes.

Les services personnels et domestiques ont créé près de 950 emplois entre 2001 et 2003, soit une hausse de 5 % en trois ans. Le nombre d'agents d'entretien et d'assistantes-maternelles a fortement crû depuis le début de la décennie quatre-vingt-dix. L'appel à une nourrice agréée est d'ailleurs le mode de garde préféré des Bas-Normands lorsque la famille ne suffit plus, une formule très prisée dans l'ensemble du Grand-Ouest. L'équipement en crèches collectives et familiales et en halte-garderies est en revanche très limité comparé aux autres régions françaises (dernière région pour les halte-garderies).

Avec plus de 41 000 personnes, l'Éducation est le 3^e secteur employeur



«Le tourisme et le développement du temps libre favorisent l'activité des hôtels et des restaurants qui ont ainsi créé plus de 900 emplois en trois ans»

PODIUMS

Part de l'emploi commercial
dans l'emploi salarié
(31/12/2003)



de la région. L'arrêt du dispositif des « emplois jeunes » en 2002 et la diminution progressive du nombre d'élèves (environ 1 % chaque année) pèsent cependant sur l'évolution des effectifs. Le secteur a perdu ainsi 1 100 emplois en trois ans, soit 3 % de ses effectifs, une baisse concentrée toutefois en 2003. Les métiers du sport, de la culture et des loisirs ont suivi la même tendance. Ils ont profité du développement du tourisme et du temps libre jusqu'en 2002, mais le contexte a changé depuis, avec notamment l'arrêt du dispositif des « emplois jeunes ». Les effectifs ont par conséquent baissé en 2003, un recul observé également dans les activités associatives.

Un fort potentiel touristique

La longue façade littorale de la Basse-Normandie le long de la Manche et sa proximité vis à vis de l'Île-de-France et de la Grande-Bretagne favorisent le développement du tourisme. Avec 16 % de résidences secondaires, la Basse-Normandie se situe au 4^e rang des régions françaises, devant la Bretagne et les Pays de la Loire. Les résidences secondaires sont concentrées sur la côte, dans le Perche et le Pays d'Auge, mais aussi dans certaines parties du Bocage où elles peuvent apporter une nouvelle vitalité. La diversité des paysages et la richesse patrimoniale justifient la présence de nombreuses structures d'hébergement pour accueillir les touristes tout au long de l'année : gîtes ruraux et communaux (1 600 en 2002, 8^e région française), campings (29 400

emplacements en 2005, 10^e rang) et hôtels (15 300 chambres, 15^e rang). La saison étant limitée, la fréquentation est deux fois plus importante dans l'hôtellerie que dans les campings, chaque année confirmant l'orientation hôtelière de la région. La clientèle étrangère représente un tiers de la fréquentation totale. Les touristes étrangers sont en majorité des anglais, mais leur nombre tend à diminuer.

Le tourisme et le développement du temps libre favorisent l'activité des hôtels et des restaurants qui ont ainsi créé plus de 900 emplois entre 2001 et 2003, soit une progression de 7 % en trois ans. Près de 14 900 salariés travaillent dans l'hôtellerie et la restauration en 2003, mais les retombées touristiques ne se limitent pas à cette activité. Les emplois directs et indirects liés au tourisme sont estimés à 32 200 salariés en 2001 (moyenne annuelle), dont la moitié de jeunes âgés de moins de 25 ans. Les fluctuations saisonnières sont importantes, l'emploi lié au tourisme augmentant d'un tiers dans le Calvados et la Manche où la fréquentation est la plus forte. Le tourisme offre vraisemblablement d'importantes perspectives de développement, car l'impact sur l'emploi reste finalement limité. L'hôtellerie et la restauration occupent en effet une place moins importante en Basse-Normandie que sur l'ensemble de la Province.

Les activités immobilières sont également moins présentes sur le territoire bas-normand, mais le tourisme et l'extension périurbaine autour des grandes villes stimulent l'activité des entreprises. Celles-ci ont créé en effet près de 400 emplois entre 2001 et 2003, soit une croissance de 10 % de leurs effectifs. L'immobilier est actuellement un secteur en pleine expansion.

Employant plus de 48 000 personnes, l'Administration publique est le deuxième employeur régional. Le mouvement de décentralisation engagé par l'Etat incite les Collectivités locales à embaucher pour gérer leurs nouvelles compétences. Près

de 1 500 emplois ont ainsi été créés entre 2001 et 2003, soit une hausse de 3 % en trois ans. Comparé aux autres régions, le poids de l'Administration publique reste limité en Basse-Normandie (18^e rang). C'est également le cas pour les activités financières (19^e rang) dont les effectifs ont faiblement progressé en l'espace de trois ans (+ 1 %, soit 130 emplois). En 2003, le secteur emploie plus de 10 000 personnes, mais comme pour l'Administration publique, la Basse-Normandie ne semble pas avoir la masse critique suffisante pour accroître significativement le volume d'emplois dans ce domaine.

Une région géographiquement bien située

Les transports sont également peu présents dans la région (21^e rang), mais contrairement aux deux secteurs précédents, cette activité laisse entrevoir d'importantes perspectives de développement. La Basse-Normandie occupe en effet une position géographique privilégiée et s'est engagée dans d'importants travaux d'infrastructures pour désenclaver la région. Située à la charnière de l'Arc Atlantique et du Bassin Parisien, la Basse-Normandie est une région frontalière séparée des îles britanniques par l'un des plus grands couloirs de circulation de marchandises mondiale. La région est pourtant en marge des grands axes interrégionaux et son réseau de transports, relativement peu développé, ne facilite pas toujours les relations entre les villes. L'achèvement de l'A84

PODIUMS

Part de l'emploi des transports
dans l'emploi salarié
(31/12/03)



Classement de la Basse-Normandie
parmi les 22 régions métropolitaines

«La Basse-Normandie dispose aujourd'hui d'atouts importants pour les entreprises qui cherchent à réorganiser leur logistique»



ZOOM

Les technologies de l'information et de la communication L'industrie au cœur de la filière

En 2000, la Basse-Normandie était considérée comme la 8^e région française pour les emplois s'exerçant dans le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Si, au niveau national, les activités de services dominent le secteur des TIC, ce sont en Basse-Normandie les activités industrielles qui constituent le cœur de la filière (55 % des 12 000 emplois comptabilisés). Les industries de l'électronique et des télécommunications concentrent à elles seules près de 80 % des emplois industriels de la filière. Les activités de services liées aux TIC sont globalement peu développées dans la région, malgré une spécialisation assez forte, portée par le groupe France Télécom, dans les télécommunications. La Basse-Normandie ne semble pas avoir atteint la masse critique permettant d'attirer un nombre important d'entreprises spécialisées. L'insuffisance de services « haut-de-gamme » sur le territoire est manifestement un handicap pour la compétitivité et l'attractivité de la région.

et l'ouverture prochaine de quatre voies et d'autoroutes comme l'A88 (Caen-Sées-Alençon) et l'A28 (Alençon-Rouen) va toutefois changer la donne.

La Basse-Normandie dispose aujourd'hui d'atouts importants pour les entreprises qui cherchent à réorganiser leur logistique. Le développement des infrastructures de transports et de communications devrait encore renforcer ce potentiel dans les années à venir. En plus des possibilités d'implantation de zones logistiques de grande distribution pour alimenter les marchés locaux des agglomérations, en particulier celle de Caen, la région offre de réelles opportunités dans des domaines variés à forte valeur ajoutée :

- logistique portuaire au service du Bassin Parisien sur des créneaux complémentaires à ceux du Havre et de Rouen ;

- logistique industrielle dans le Bocage compte tenu de la concentration de la mécanique et de l'agro-industrie autour de Flers et Vire ;

- logistique de distribution pour l'ensemble du Grand-Ouest au nord d'Alençon de par la triple desserte A28-A88-RN12 sur le plan routier et par la consolidation du maillage ferroviaire.

Les infrastructures ferroviaires, ternies par la récente menace de fermeture de la ligne Caen-Tours, ne semblent pas toutefois satisfaire les exigences d'une région moderne. L'activité des ports de Cherbourg

(3,9 millions de tonnes de marchandises en 2003) et de Caen (3,2 millions de tonnes) reste par ailleurs modeste comparée à celle des ports de Rouen (25,7 millions de tonnes) et surtout du Havre (76,3 millions de tonnes), le deuxième port français pour le trafic de marchandises (1^{er} pour les containers). Cherbourg (1,5 millions de passagers en 2003) et Caen (0,9 millions) essayent de développer leurs échanges avec les îles britanniques, mais la concurrence transmanche est rude comme l'a montré la disparition de P&O en 2003. Les emplois directs liés à l'activité portuaire de Caen et de Cherbourg se chiffrent actuellement à 700 personnes seulement. Les transports bas-normands emploient globalement 16 600 personnes en 2003. Le ralentissement des échanges freine le développement du secteur, mais celui-ci a créé malgré tout 360 emplois en trois ans, une croissance de 2 % inférieure toutefois à celle observée sur l'ensemble du territoire français.

Une insuffisance de services «haut-de-gamme» aux entreprises

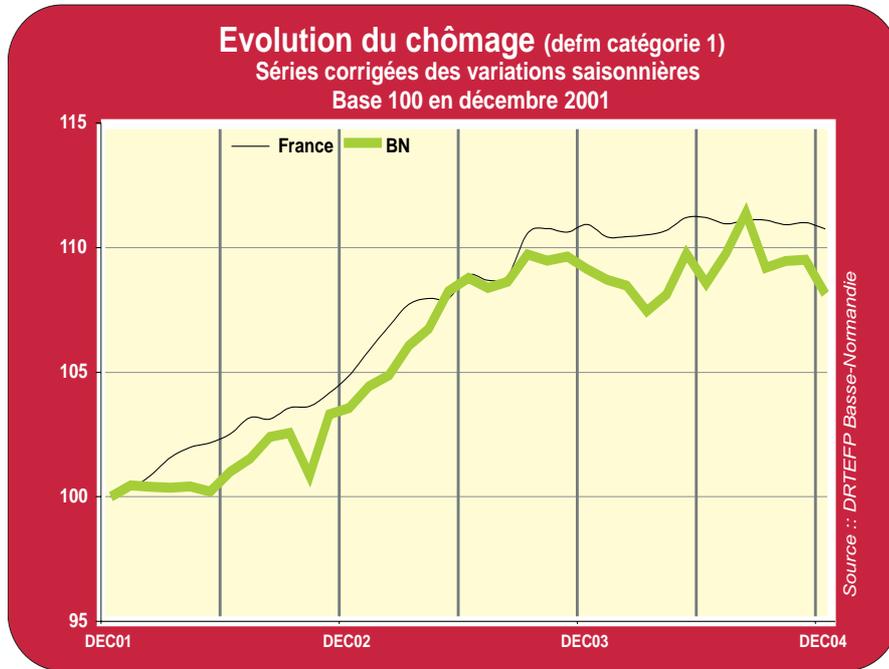
Le secteur des services aux entreprises est en plein essor depuis plusieurs années. Les entreprises, notamment industrielles, se recentrent en effet sur leur cœur de métier pour accroître leur compétitivité et externalisent par conséquent les

fonctions les moins essentielles de leur activité. Les activités de services opérationnels, comme par exemple le nettoyage, le gardiennage ou la collecte de déchets, ont créé 1 200 emplois entre 2000 et 2003, soit une hausse de 12 % des effectifs des entreprises prestataires. L'intérim souffre en revanche du ralentissement économique, les entreprises préférant limiter le recours au travail temporaire plutôt que de réduire leurs effectifs. En trois ans, le nombre d'intérimaires employés a chuté de 15 %, soit l'équivalent de 2 550 emplois à temps complet. Les services opérationnels, intérimaires compris, emploient 26 000 salariés en 2003.

Les activités de conseil et assistance, à plus forte valeur ajoutée comme l'informatique, la comptabilité, la publicité ou l'ingénierie, se développent également, mais à un rythme nettement moins rapide qu'au niveau national. Les entreprises ont créé plus de 300 emplois entre 2000 et 2003, soit une hausse de 2 % seulement de leurs effectifs (+ 9 % en Province). La proximité de Paris pénalise vraisemblablement l'offre bas-normande et suscite une évasion commerciale vers l'Île-de-France qui concentre 40 % de l'offre nationale. Le secteur emploie en 2003 près de 16 000 personnes installées pour la plupart à Caen, mais aussi à Flers et Cherbourg. Le Cotentin possède notamment les plus grandes entreprises informatiques de la région. Les postes et télé-



«La Basse-Normandie fait partie des régions où les salariés ont les plus bas salaires (20^e rang)»



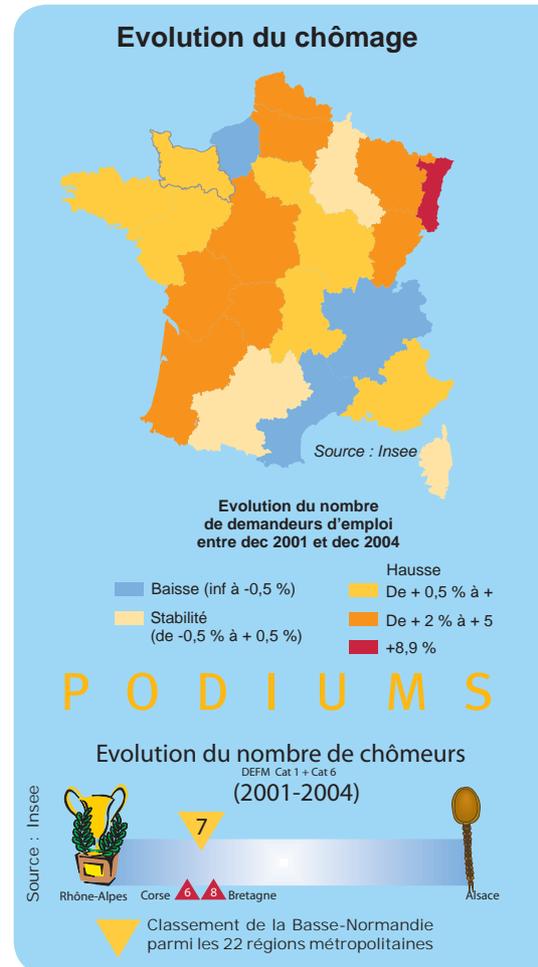
communications emploi quant à elles 8 250 personnes en 2003, les effectifs ayant très légèrement reculé en trois ans (- 1 %).

Forte progression du chômage et de la précarité financière

La croissance observée entre 1997 et 2000 a permis une forte diminution du chômage sur l'ensemble du territoire français. La baisse a été plus marquée dans la région (- 27 %) qu'en Province (- 21 %). Le chômage est reparti à la hausse depuis, la progression étant cette fois plus forte en Basse-Normandie (+ 13 % en quatre ans) qu'au niveau national (+ 8 %). L'économie bas-normande est donc plus sensible aux fluctuations conjoncturelles. Fin 2004, le taux de chômage s'est stabilisé à 9,4 % de la population active, situant la région au 12^e rang des régions françaises. Les jeunes sont particulièrement exposés au chômage dans la région, un quart des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE ayant moins de 25 ans (3^e rang au niveau national). L'insertion difficile sur le marché du travail con-

tribue sans doute à l'émigration des jeunes hors de la région. Le ralentissement économique a provoqué parallèlement une progression notable de la précarité. En 2003, 13 % des Bas-Normands âgés de moins de 65 ans vivent en dessous du seuil de pauvreté, soit trois points de plus qu'en 1997.

En terme de revenus, la Basse-Normandie fait partie des régions où les salariés ont les plus bas salaires (20^e rang). Ce bas niveau des salaires est dû, pour l'essentiel, à la plus grande présence d'emplois peu qualifiés et aux spécialisations économiques peu rémunératrices de l'économie bas-normande. Le faible taux d'encadrement observé dans la plupart des secteurs pèse également sur le niveau de salaire. C'est aussi un handicap pour l'avenir de la Basse-Normandie, les cadres et les entrepreneurs étant en général le moteur du développement économique d'une région. En 1999, la Basse-Normandie était la région qui comptait le moins de cadres et de chefs d'entreprises parmi les actifs (22^e rang), la région affichant également un déficit de professions intermédiaires (19^e rang).



Le taux de qualification ouvrière est en revanche très élevé (2^e rang en France). Outre les salaires, les retraites sont globalement peu élevées dans la région. La Basse-Normandie est en effet la région où le montant moyen des pensions de retraites perçues est le plus faible de France, en raison de la faiblesse du salaire de base et de la part importante d'anciens agriculteurs parmi les retraités (un sur cinq). Par suite, le revenu fiscal des Bas-Normands est également faible (18^e rang). Comme les autres régions de l'Ouest, l'éventail des revenus est assez réduit en Basse-Normandie, le rapport des revenus les plus élevés sur les plus faibles étant de 4,6 contre 5,2 en Province. Les revenus sont plus élevés dans les grandes villes et leur périphérie qu'en milieu rural, mais la disparité est aussi plus forte du fait de la forte mixité sociale existante au cœur des

«La part des bacheliers par génération est l'une des plus faibles de France (18^e rang)»

Chômage



Taux de chômage en mars 2005

- Inférieur à 9 %
- De 9 à moins de 10 %
- De 10 à moins de 11 %
- Plus de 11 %

PODIUMS

Taux de chômage (mars 2005)



Durée moyenne du chômage (2002)



Classement de la Basse-Normandie parmi les 22 régions métropolitaines

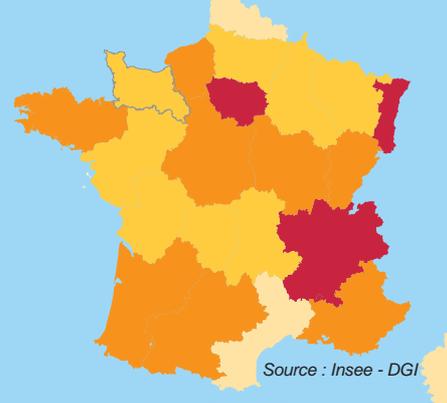
grandes agglomérations. La diversité du parc de logements, notamment la présence de logements sociaux, et le dynamisme du marché du travail attirent en effet beaucoup de personnes démunies dans les centres-villes. Les zones urbaines sensibles occupent toutefois une place limitée dans la région (19^e rang), mais les Bas-Normands qui y vivent sont particulièrement exposés au chômage (6^e rang).

Une faible ouverture sur les marchés extérieurs

Le développement de la Basse-Normandie dépend de sa capacité à surmonter un certain nombre de handicaps. Le premier est sa faible ouverture sur les marchés extérieurs. En 2003, les exportations bas-normandes représentent 11 % du PIB (18^e rang), alors qu'au niveau national, les ventes à l'étranger ont atteint 21 % du PIB. Entre 2002 et 2004, les exportations ont reculé de 6 % dans la région, la conjoncture sur les marchés extérieurs, le démantèlement de *Moulinex* et l'effondrement des ventes de Philips ayant particulièrement pesé sur les chiffres du commerce extérieur. Au niveau national, les exportations ont au contraire progressé de 2 % sur la même période.

Le deuxième handicap concerne le dynamisme du tissu productif. Comparé à la période 1998-2000, le nombre moyen de créations d'établissements n'a augmenté que de 3 % entre 2001 et 2003, l'une des plus faibles progressions enregistrées sur le territoire français (18^e rang). Les créations d'activités nouvelles restent limitées (19^e rang), mais la région se classe au premier rang national s'agissant des reprises. La transmission d'entreprises est un enjeu fort dans les années à venir. L'arrivée des générations du « baby boom » à l'âge de la retraite va en effet induire de nombreux départs parmi les chefs d'entreprises et les personnes à leur compte. Un tiers des artisans et des professions libérales avait plus de 50 ans en 1999. La proportion était encore plus forte chez les agriculteurs, les commerçants et les chefs d'entreprises (deux sur cinq). De nombreuses entreprises risquent de disparaître si leurs propriétaires ne trouvent pas de repreneurs, un risque particulièrement élevé en milieu rural où les agriculteurs, les artisans et les commerçants sont très présents sur le territoire.

Niveau de revenus



Revenu fiscal médian par unité de consommation en 2001

- Moins de 13000 euros
- De 13000 à 14000 euros
- De 14000 à 15000 euros
- Plus de 15000 euros

PODIUMS

Revenu fiscal médian (2001)



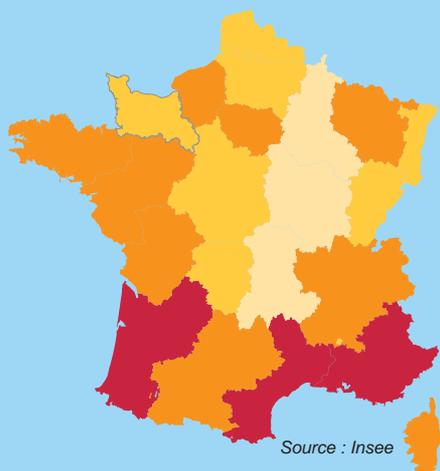
Classement de la Basse-Normandie parmi les 22 régions métropolitaines

Le troisième handicap est le faible niveau de formation des jeunes et une insuffisance ou un manque d'attractivité extra-régionale de structures d'enseignement supérieur de « haut niveau ». La Basse-Normandie fait partie des régions où la proportion de jeunes âgés de 16 à 25 ans détenteurs d'un CAP (4^e rang) ou d'un BEP (6^e rang) est la plus forte. A contrario, la part des bacheliers par génération est l'une des plus faibles de France (18^e rang), mais trois jeunes sur cinq décrochent malgré tout le diplôme. Les jeunes Bas-Normands réussissent globalement moins bien au bac général (20^e rang en 2000), mais enregistrent de meilleurs résultats aux bac technologiques et professionnels. La part des étudiants parmi l'ensemble des scolaires est globalement très faible (18^e rang),



«L'université accueille les trois quarts des étudiants suivant des études supérieures en Basse-Normandie»

Créations d'entreprises



Taux de création d'établissements en 2004

- Inférieur à 12 %
- De 12 à moins de 13 %
- De 13 à moins de 14 %
- Plus de 14 %

PODIUMS

Taux de création d'établissements (2004)



Part des créations pures (2004)



Classement de la Basse-Normandie parmi les 22 régions métropolitaines

en raison sans doute d'une insuffisance de structures d'enseignement supérieur. La Basse-Normandie est l'une des régions françaises où la part des étudiants inscrits dans une école de commerce (17^e rang) ou une école d'ingénieurs (19^e) est en effet peu élevée en raison du nombre limité de places, incitant les jeunes à quitter la région pour trouver ailleurs les filières qui n'existent pas localement. Ce type d'écoles crée pourtant des synergies avec le tissu

économique local et contribue par conséquent au développement à long terme des régions. Les écoles paramédicales sont au contraire très présentes (5^e rang), en raison sans doute de la place qu'occupent la santé et l'action sociale dans l'économie bas-normande. L'université accueille les trois quarts des étudiants suivant des études supérieures en Basse-Normandie, mais son recrutement reste trop cantonné à la région pour enrayer durablement la baisse des effectifs amorcée en 1995.

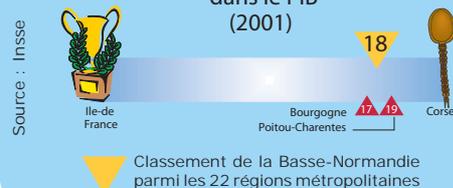
L'enjeu stratégique de la recherche et de l'innovation

Quatrième handicap majeur, les dépenses de Recherche et Développement (R&D) ne dépassent pas 1 % du PIB régional alors qu'elles frôlent les 3 % en Provence. Cet effort limité place la Basse-Normandie au 17^e rang des régions françaises. Le secteur de la recherche emploie dans la région plus de 2 000 personnes, localisées pour la plupart dans la capitale régionale. En France, près des deux tiers de la R&D et 70 % des dépenses sont concentrées dans quatre régions, l'Ile-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Midi-Pyrénées. En 1999, plus de la moitié des chercheurs bas-normands travaillaient dans le public (Université, CNRS, GANIL etc.), mais les entreprises privées ont financé plus des deux-tiers des dépenses de R&D. Les dépenses de recherche en entreprises représentent à peine 1 % des dépenses intérieures de R&D nationales en 1999, un chiffre bien en deçà de la Bretagne (2,9 %) ou de la Haute-Normandie (2,8 %).

Une étude récente sur les potentiels scientifiques et technologiques des régions françaises met en avant les principales compétences des régions en se basant sur la part des publications scientifiques et celle des demandes de brevets au niveau national. En Basse-Normandie, aucune compétence ne dépasse 5 %, seuil retenu dans l'étude pour que la région soit considérée en France

PODIUMS

Part de la Recherche et du Développement dans le PIB (2001)



Classement de la Basse-Normandie parmi les 22 régions métropolitaines

Réussite au bac



Taux de réussite au baccalauréat général en 2000

- Moins de 79 %
- De 79 à 82 %
- De 82 à 84 %
- Plus de 84 %

PODIUMS

Taux de réussite au baccalauréat (2000)



Classement de la Basse-Normandie parmi les 22 régions métropolitaines

comme active dans ses différents domaines de prédilection. Dans le domaine scientifique, la physique appliquée, la science des matériaux, la chimie, la physico-chimie, et la science et technique nucléaires sont toutefois les domaines où les chercheurs bas-normands publient



«L'innovation apparaît comme un atout pour le dynamisme et la compétitivité à long terme de l'économie bas-normande»

le plus. La production et l'utilisation de l'énergie électrique, et le traitement des produits agricoles et alimentaires, sont les deux principales compétences technologiques au regard des brevets déposés.

Les spécialisations économiques de la région et le développement de pôles technologiques et scientifiques structurants pour la Basse-Normandie ont permis l'acquisition de ses compétences. Cinq pôles majeurs se développent actuellement dans la sphère de l'imagerie et des technologies de l'information et de la communication, de la biologie et de l'agro-bio-industrie, des matériaux « plasturgie », de la maîtrise d'ambiance et de l'imagerie médicale. Plus récemment, un laboratoire mixte de recherche technologique de pointe associant France Télécom

R&D et l'école d'ingénieurs EnsiCaen a vu le jour à Caen, dotant la région d'un pôle de référence dans le domaine de la monétique et des transactions électroniques sécurisées. Un pôle technologique rattaché à Philips Composants et dédié à la miniaturisation des puces va bientôt se développer à Caen. Cinq dossiers de candidature sont actuellement déposés dans le cadre national des pôles de compétitivité pour conforter les démarches de filières et les pôles d'excellence régionaux en matière de recherche et d'innovation. Outre le cheval, les pôles proposés concernent la plasturgie, les transactions électroniques sécurisées, la maîtrise des risques industriels et la combustion automobile, ce dernier pôle étant partagé avec la Haute-Normandie où la pétrochimie et la construction automobile occupent une place majeure dans l'économie.

Les retombées économiques des différentes recherches seront bien évidemment bénéfiques pour la région, mais l'un des grands défis pour la Basse-Normandie reste la diffusion de l'innovation et de la culture R&D auprès des PMI. Le potentiel de R&D est en effet très concentré au sein des grandes entreprises et des grands groupes qui, en Basse-Normandie, contrôlent les grands secteurs industriels (automobile, industrie laitière, électronique,

nucléaire, construction navale). Or, le poids des PMI est important dans le tissu industriel régional. La Basse-Normandie se situe par exemple au second rang des régions françaises pour la part des établissements employant 50 à 99 salariés parmi l'ensemble des établissements industriels. L'innovation apparaît comme un atout pour le dynamisme et la compétitivité à long-terme de l'économie bas-normande, en particulier en milieu rural où les PMI sont très présentes dans les secteurs industriels traditionnels.

Enfin, la taille modeste des principales villes bas-normandes constitue un cinquième handicap majeur pour le développement de la Région. Avec une population de 200 000 habitants en 1999, l'agglomération caennaise se situe au 31^e rang des villes françaises, entre Brest et Le Mans, très en retrait par rapport aux autres capitales régionales du Grand-Ouest. Caen est considérée comme une ville de taille moyenne à l'échelle européenne. Au niveau national, Nantes occupe la 8^e place en terme de population derrière Bordeaux, Rouen la 13^e derrière Grenoble, Rennes la 20^e entre Montpellier et Orléans.

Jean-Philippe BRIAND
Conseil régional de Basse-Normandie

Anne-Solange VIGNON
Insee



DIRECTION
REGIONALE DE L'INSEE
DE BASSE-NORMANDIE

93, rue de Geôle
14052 CAEN CEDEX 4
Tél. : 02.31.15.11.00
Fax : 02.31.15.11.80

www.insee.fr/basse-normandie

Directeur de la publication :
Jean-Louis BORKOWSKI

Service études et diffusion :
Laurent DI CARLO

Rédacteur en Chef :
Pascal CAPITAINE

Secrétaire de Rédaction :
Nadine GAUTIER

Composition et impression :
Nii Colombelles - 02 31 70 88 10

Crédit photos :
Comité régional du tourisme ;
Chambre régionale d'agriculture - CDT Manche

Attaché de presse :
Philippe Lemarchand
02.31.15.11.14

Prix : 2,20 €

Abonnement un an (12 numéros)
France : 20 €
Etranger : 23 €

